

FICHE D'INSCRIPTION

Date d'inscription : / /

Ceci est une ☐ Inscription ☐ Ré-inscription

V3

ADHERENT

Nom et prénom * :

Adresse* :

CP* : Ville* :

Date de Naissance* : / / Profession :

 Portable* :

 Fixe :

 Mail* :

⚠ attention une adresse mail unique par adherent doit être utilisée. En capitale d'imprimerie

Cadre réservé à l'administration



Formule simplifiée

Sérénité & liberté en une seule et même formule



Formule de base quel que soit votre abonnement

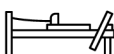
Grace à l'application Heitz Fit 4 vous avez la main sur la réservation de vos cours sur une fenêtre de 2 semaines. Vous pouvez gérer à votre guise et reporter vos cours d'une semaine sur l'autre en cas d'absence (dans la limite de l'abonnement que vous avez choisi).



Option sérénité

Vous souhaitez que votre cours préféré soit réservé à l'année par anticipation ? optez pour l'option sérénité grâce à laquelle une option sera posé sur votre cours préféré. Vous pourrez toujours l'annuler et le reporter sur une fenêtre de 2 semaines en cas d'empêchement et jusqu'à 24h à l'avance.

Attention : en cas d'abs. sur votre cours "préféré" vous devez obligatoirement libérer votre place afin qu'elle profite à une autre personne. En cas de non respect récurrent de cette règle, les pré-réservations automatiques suivantes pourront alors être annulées et devront à nouveau être effectuées directement par l'élève via l'application HeitzFit 4 jusqu'à la fin de la saison.



Pilates "R" Reformer & Chair



Nouveau !!! Cours Reformer & Chair en petit comité (6 pers. max) proposés en format carte. Venez quand vous voulez en réservant sur l'application HeitzFit 4. Possibilité d'annulation et report possible, dans les mêmes conditions que les autres cours.

Quel que soit votre abonnement...

Si vous ne pouvez finalement pas venir à vos cours, il vous suffira de vous connecter à l'application pour libérer votre place et réserver d'autre(s) avec une fenêtre d'action sur 2 semaines*



*Annulation possible jusqu'à 24h avant et nouvelle réservation possible sur 2 SEMAINES en fonction des places disponibles.

AUTO-QUESTIONNAIRE DE SANTE RENOUVELLEMENT D'INSCRIPTION

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES PAR OUI OU NON

Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié

Durant les 12 derniers mois :

	Oui	Non
Un membre de votre famille est-il decédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme)	☐	☐
Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
Avez-vous dû arrêter le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin	☐	☐
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies)	☐	☐

A ce jour :

Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire, ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc..) survenu durant les 12 dernier mois ?	☐	☐
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

Notifications :

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. cependant il faudra présenter une déclaration sur l'honneur à votre structure que vous n'avez aucune contre indication à la pratique du yoga ou du Pilates.

Si vous avez répondu OUI à une des questions : certificat médical à fournir à la structure. Consultez votre médecin et présentez lui ce questionnaire renseigné. Attention, en cas de doute sur les réponses à indiquer dans le tableau, l'intéressé est seul responsable de la ou des réponses à donner. En cas de doute le club ne peut décider ou conseiller sur une ou des questions et réponses à fournir.

Fait à St Paul trois châteaux Signature :
le :

CONVENTION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

NOM et PRENOM de l'adhérent
NOM et PRENOM du payeur (si différent)

COTISATIONS + ADH : FRAIS DE BQ : TOTAL : €

1ER REGLEMENT de 30% immédiatement A L'INSCRIPTION €

☐ Carte Bleue ☐ Espèces ☐ Chq n°

Prélèvement n°1 le €

Prélèvement n°2 le €

Prélèvement n°3 le €

Prélèvement n°4 le €

Pour un également plus long nous consulter

TOTAL REGLE : €

Observations

☐ J'ai fourni un RIB et je m'engage à signer l'autorisation de prélèvement ainsi qu' à honorer mes prélèvements.

BON POUR ACCORD le :/...../.....

Signature :

CONVENTION DE FORCE MAJEURE

NOM et PRENOM de l'adhérent

☐ Je reconnais avoir pris connaissance et accepter de respecter le règlement intérieur décliné sur ma fiche d'inscription, ainsi que les conditions suivantes concernant les dispositions qui seront prises en cas d'impossibilité du maintien des cours pour cause de force majeure

ENGAGEMENTS de l'ETABLISSEMENT

Art 1 - Poses & Postures et Axé Libre s'engagent à mettre tout en oeuvre pour maintenir les cours en utilisant tous les moyens mis à sa disposition. (adaptation du planning, cours en ligne etc...)

Art 2 - En cas d'impossibilité absolue du maintien des cours par quel que moyen que ce soit les cours seront soit rattrapés soit feront l'objet d'un avoir. Aucun remboursement ne sera proposé.

Art 3 - En fonction du mode de règlement choisi les mesures suivantes seront appliquées :

- Abonnement à l'année avec un règlement par chèque : les cours non dispensés l'objet d'un rattrapage ou d'un avoir.
- Abonnement à l'année avec un règlement par prélèvement automatique : en cas d'impossibilité de l'école de dispenser les cours les prélèvements seront stoppés pendant la durée de suspension des cours et reprendront à la reprise des cours.
- Abonnement à la carte (5 ou 10 cours par ex), règlement par chèque ou espèces obligatoire : les cours non dispensés feront l'objet d'un rattrapage ou d'un avoir.

ENGAGEMENTS de l'ADHERENT

Art 4 - L'adhérent doit respecter ses engagements et honorer les règlements tel que convenu initialement à l'inscription en veillant à ce que son compte soit approvisionné en conséquence.

Art 5 - L'adhérent mettra tout en oeuvre pour assister au cours quand ils sont assurés par l'établissements.

A St Paul le / /

Observations

signature

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e),,
atteste avoir pris connaissance et accepte que du fait de mon inscription aux cours dispensés par Poses et postures, mon image pourrait être utilisée lors des prises de vues aléatoires faites dans les cours par les personnes autorisées de la structure, pour les besoins de sa communication ainsi que lors d'événements

Toutefois, si je constate que son utilisation nuit à mon image je serais en droit de revenir sur cette autorisation, en annulant mon inscription.

BON POUR ACCORD le :/...../.....

Signature :

Le présent règlement a pour but de définir les engagements, droits et obligations de chacun dans le respect des règles de bienséance, des personnes et des locaux mis à la disposition des élèves et adhérents.

Art 1 Sécurité

Parking : Veillez à respecter les marquages au sol, sans y laisser d'objets de valeurs. Afin de garantir votre sécurité, et celle des autres vous ne devez en aucun cas stationner sur le trottoir ou sur la voie publique. Tout contrevenant s'expose à une amende de la part des services de l'ordre.

Tout accident ou incident dans l'enceinte de l'école de danse, doit faire l'objet d'une déclaration immédiate dans le registre des incidents, auprès de l'accueil de l'école ou à défaut par mail dans les 12 heures qui suivent l'incident.

Art 2 Responsabilité

Les mineurs sont sous la responsabilité de leurs parents jusqu'à l'heure du début de la séance. A la fin de la séance les parents sont priés d'être présents à l'heure, et de se déplacer jusque dans les locaux pour récupérer leur enfant (sauf autorisation de sortie préalablement signée).

N'apportez pas d'objets de valeur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation d'objets dans les vestiaires.

Art 3 Cours Collectifs

Pour le bien être de tous, merci de respecter les horaires des séances. Pensez à prendre une serviette, ainsi qu'une gourde d'eau.

La réservation de vos séances est obligatoire. L'accès au cours vous sera refusé si vous n'avez pas réservé via l'application Heitz Fit 4 uniquement... dans le cadre de l'option sérénité, en cas d'absence veillez à bien libérer votre place afin de continuer à bénéficier des pré-réservations que confère cette option.

La structure se réserve le droit de procéder au remplacement d'un professeur en cas de défaillance ou d'absence du dit professeur sans que cela n'ouvre droit à des remboursements ou autres réclamations. en cas de non remplacement du professeur sur la séance concernée, les adhérents pourront choisir une autre séance de leurs choix.

Les spectateurs passifs ne sont pas acceptés en séance.

Art 4 Cotisation "Cours bien-être"

La cotisation confère la qualité de membre, elle donne accès aux cours de mi-septembre à mi juin. Lors des périodes vacances scolaires, un service minimum vous sera proposé en fonction des horaires et des disponibilités des professeurs. la structure ferme pour les jours fériés. Un calendrier sera affiché dans les locaux.

Art 4 Cours Particuliers

Les cours particuliers sont à régler à l'école de danse et non au professeur (sauf entente préalable).

L'annulation d'un cours particulier programmé ne se fera que pour des motifs réels et sérieux.

En cas d'annulation d'un cours programmé, l'un doit prévenir l'autre, dernier délai la veille au soir du jour J par les moyens entendus entre eux. A défaut d'entente préalable établie, il sera utilisé au moins 2 moyens de communications traditionnels (SMS, Mail, Téléphone) pour concrétiser l'annulation, celui qui annule les cours se charge de prévenir aussi la structure par les mêmes moyens.

Tout cours non annulé dans les délais sera dû (sauf cas de force majeure) en valeur par l'élève, et en rattrapage x2 par le professeur. (Ces règles font appel au bon sens et peuvent être modulées par un accord tacite entre l'élève et le professeur, les compensations ci-dessus ne seront appliquées qu'en cas de désaccord ou de mésentente.).

Art 5 Adhésions, Carte d'accès

5.01 - L'adhésion, confère uniquement la qualité de membre, elle est suffisante pour l'accès au bureau, ainsi qu'au conseil d'administration. Elle est due, dès lors que le futur membre accède aux cours par le paiement de sa cotisation ou par l'adhésion volontaire. Elle n'est en aucun cas remboursable.

5.02 - La Carte d'accès : Elle est obligatoire, valable à vie et remboursable à restitution (en bon état et dans les 12 mois suivant la fin des accès). Elle vous permet d'accéder aux cours et de justifier de votre présence.

5.03 - Circonstances exceptionnelles et cas de force majeure : en cas de recours à cet article (incendie, inondations, autres catastrophes naturelles, décès, pandémie, ou incapacité manifeste. L'association s'engage à mettre tout en oeuvre pour assurer les cours par tous les moyens à sa disposition, en dernier recours l'association pourra avoir recours à l'émission d'un avoir. Si la bonne foi de l'association ne peut pas être remise en cause, aucun remboursement ne pourra être exigé par l'adhérent.

Art 6 Respect des lieux

Le conseil d'administration et l'équipe 1001 Danses et Poses et Postures s'engagent à proposer aux adhérents des studios propres, agréables, et des équipements en bon état de fonctionnement. De même, les adhérents doivent respecter les lieux et le matériel qui est mis à leur disposition.

Art 7 Hygiène

Dans le cadre des cours collectifs, il vous est expressément demandé de veiller à avoir une hygiène corporelle irréprochable, une tenue vestimentaire correcte et propre, l'accès au studio pourra vous être refusé si l'une de ces règles n'est pas respectée.

Le présent règlement vous est remis lors de votre inscription, qui lorsque vous la signez induit son acceptation sans exception ni réserve. Ce règlement est également affiché dans les locaux et consultable sur demande.



CALCULEZ VOTRE TARIF



Souscription de l'assurance AVA Garantit le remboursement de votre cotisation en cas d'arrêt de l'activité.

cf tarifs en annexe

1. Faites votre choix !

- ☐ Formule essentiel 1 cours /semaine ou 2 cours sur 2 semaines
- ☐ Formule équilibre 2 cours /semaine ou 4 cours sur 2 semaines
- ☐ Formule vitalité 3 cours /semaine ou 6 cours sur 2 semaines
- ☐ "R" Reformer & Chair Carte 6 cours renouvelable

2. choisissez votre option

- ☐ Option sérénité pour pré-réserver votre cours sur la saison (sauf "R")
- ☐ Je souhaite des infos sur l'assurance cotisation facultative

A souscrire et à régler auprès de AVA Assurance Conditions sur demande

3. Calculez votre tatrif

Tarif de la formule choisie.....		€
Carte "R" Reformer & Chaire		€
Option sérénité (facultative).....		€
Adhésion Obligatoire.....	+	15,00 €
Cauton carte d'accès.....	+	10,00 €
Uniquement si vous ne l'avez pas déjà !		
Autre.....		€

TOTAL A PAYER



Option sérénité

CHOIX DE MON COURS PRÉFÉRÉ pour lequel ma place est pré-réservee en automatique toute la saison *

Pour éviter les erreurs d'affectation, je recopie le nom exact du cours comme sur le planning

Jour : **heure :** **Prof :** **Discipline :**



Si vous avez choisi les formule équilibre ou vitalité, vos 2ème cours et les suivants seront à réserver sur l'application HeitzFit 4



Annulation et report possible jusqu'à 24h avant et nouvelle réservation possible sur 2 semaines, en fonction des places disponibles.

*en cas d'abs. pensez à libérer la place sur l'application pour continuer à bénéficier de vos pré-reservations. Le choix de mon cours préféré (réservé automatiquement) peut changer une fois dans la saison gratuitement.



Mode de reglement

Pour les règlements échelonnés joindre tous les chèques avec, au dos, le nom de l'adhérent, si différent de celui du chèque, et la date d'encaissement. Rappel des modalités de base : 30% à l'insc. le solde sur les 2 mois suivants.

- ☐ **Espèces** (demandez votre reçu) Montant : €
- ☐ **Prélèvements Mensuels** (30% à l'insc. par Esp. Chq ou CB, le reste en 4 prel. (si + nous contacter) Nbre de prélèvements Montant : €
- Autorisation de Prélèvement signée : Oui Non Echancier envoyé par mail le : détail :

- ☐ **Chèques** échelonnement possible sous conditions à découvrir sur le tarif)

Chq n°	BQ :	Date : / /	Nom chq :	Montant : €
Chq n°	BQ :	Date : / /	Nom chq :	Montant : €
Chq n°	BQ :	Date : / /	Nom chq :	Montant : €

- ☐ **Chèques Vacances** ou **Coupon Sport ANCV** (max 50% du total dû)

De n°	à n°	Nbre :	PU :€	Montant : €
De n°	à n°	Nbre :	PU :€	Montant : €

- ☐ **Carte Bleue** : Montant : €
- ☐ **Autres moyens de paiement** : (Aides de l'état, du département, de la region, ou du Comité d'entreprise sous condition d'acceptation) Montant : €
- ☐ **Avoir obtenu en N-1** Montant : €

TOTAL

LISTE DE PIECES A FOURNIR

- | | |
|---|--|
| ☐ Fiche d'inscription remplie RECTO/VERSO et signée | ☐ Droit à l'image (à signer au centre de la fiche d'insc.) |
| ☐ Convention de force majeure (à signer au centre de la fiche d'insc.) | ☐ 1 photo pour les nouveaux adhérents |
| ☐ Attestation santé pour les renouvellement (à signer au centre de la fiche d'insc.) | ☐ Le paiement intégral de votre cotisation + adhésion annuelle + caution carte d'accès* |

SIGNATURE & ENGAGEMENTS

- ☐ J'atteste avoir lu et compris le règlement intérieur, disponible sur le site, ou sur simple demande (Notamment les Articles. 3, 4 et 5). En m'inscrivant j'accepte de le respecter sans exception ni réserve.

A Saint Paul Trois Châteaux
le / /

Signature :